

# L'ESPACE FAMILLE FACILITE VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Accessible depuis la page d'accueil du site Internet de la ville, l'Espace famille vous permet d'inscrire votre enfant aux **activités périscolaires et/ou au Centre d'Animations Municipal**. La fréquentation de ces services nécessite un dossier d'inscription qui doit être constitué ou renouvelé avant chaque début d'année scolaire.

## ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

### • Quand s'inscrire ?

Pour les inscriptions en ligne, rendez-vous à partir du **15 juin et jusqu'au 21 août 2020** sur le site Internet de la ville : [www.cournon-auvergne.fr](http://www.cournon-auvergne.fr) > Espace famille.

### • Vous n'avez pas d'accès Internet ?

Des permanences sont organisées du **25 au 27 août 2020**

de 9h à 12h et de 14h à 19h

au restaurant Léon-Dhermain (50, avenue des Dômes)

### • Les documents à fournir

- Copie de l'avis d'imposition de l'année 2019 (sur les revenus 2018),
- Fiche sanitaire pour chaque enfant (téléchargeable sur l'Espace Famille),
- Copie de l'assurance périscolaire et extrascolaire,
- Justificatif de vaccination (copie de carnet de santé),
- Photo format identité pour le transport scolaire

**Pour une nouvelle famille**, fournir en complément un justificatif de domicile, le numéro d'allocataire Caf et l'attestation de droits d'assuré social.

### Où transmettre les documents demandés ?

- Par courriel : [periscolaire@cournon-auvergne.fr](mailto:periscolaire@cournon-auvergne.fr)
- Par courrier : au **Guichet Unique** - 52, avenue des Dômes - 63800 Cournon-d'Auvergne